Logistique Multiflux

Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets de

Auteur :

Avenue St Remy
Mairie
57600 Forbach
Voir le site internet
Antoine Mellot
a.mellot@sydeme.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le Sydeme, Syndicat de transport et de traitement des déchets ménagers et assimilés, regroupe 14 intercommunalités et 381 000 habitants.

Tendre vers une valorisation optimale des déchets est la vocation première du Sydeme, notamment par la mise en place de filières adaptées à chaque type de déchet. Le Sydeme se distingue par un concept innovant permettant un tri à la source des biodéchets, appelé le tri multiflux.

Le système de tri et de collecte multiflux distingue 3 fractions de déchets dont chacune est associée à une couleur de sac :

- le vert pour les biodéchets,
- l’orange pour les recyclables,
- le bleu pour les résiduels.

Collectés simultanément, les différents sacs sont ensuite dirigés vers un centre de tri multiflux dans lequel ils sont triés grâce à un dispositif de reconnaissance optique avant d’être transportés vers leur exutoire pour être traités.

Afin de pérenniser le système multiflux et pour approvisionner les foyers en sacs de tri, des distributions semestrielles de sacs sont organisées dans chacune des 298 communes adhérentes via des permanences tenues par les ambassadeurs du tri du Sydeme.

Parallèlement à ces rendez-vous, les mairies et les intercommunalités adhérentes au Sydeme ont également la possibilité d’effectuer une dotation complète ou de dépanner les foyers en sacs multiflux (de manière contrôlée via une base de donnée : la Sydem’base) jusqu’à la prochaine permanence de distribution de sacs tenue par le Sydeme.

En 2014, le Sydeme a mis en place sur son territoire une unité de confection des sacs multiflux, afin d’assurer son indépendance vis-à-vis des fournisseurs de sacs, de sécuriser l’approvisionnement des foyers en sacs et de s’inscrire dans une démarche de développement durable.

Jusqu'à fin 2014, les sacs de tri étaient conditionnés dans des cartons qui étaient réutilisés. Mais, ces derniers présentaient notamment l'inconvénient d'avoir une durée de vie limitée (détérioration rapide). C'est pourquoi le Sydeme a mis en place des contenants réutilisables permettant ainsi d'éviter la production de déchets pour toute la partie logistique. Ces contenants réutilisables, restent la propriété du Sydeme. Toute disparition ou toute casse est facturée à l'intercommunalité.

Les communes sont dotées de caissettes plastiques gerbables et empilables, selon la règle de 3 caissettes par tranche de 250 habitants.

Les intercommunalités, quant à elles, sont équipées de contenants de plus grande capacité à savoir des caisses-palettes plastiques avec roues. Ergonomiques et maniables, ces caisses-palettes peuvent être facilement véhiculées dans n'importe quel lieu et passer aisément les ouvertures de porte.

Aujourd'hui, les mairies ou collectivités ayant besoin d'être réapprovisionnés en sacs multiflux en font la demande au Sydeme par le biais d'un formulaire électronique. Un procédé d'échange de contenants vides contre des pleins est ainsi appliqué.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Réduire la production de déchets à chaque étape de la logistique des sacs multiflux, de leur confection, à leur stockage, en passant par leur transport et leur distribution via l'utilisation de contenants réutilisables.

Résultats quantitatifs

Suppression d'environ 160 000 emballages cartons et 5 300 palettes bois par an.

Résultats qualitatifs

- Limiter les déchets au niveau du transport et de la logistique des sacs de tri des déchets

- Exemplarité de la collectivité

MISE EN OEUVRE

Planning

Le déploiement des contenants réutilisables a débuté au 4ème trimestre 2014 et s'achèvera à l'été 2015.

Moyens humains

Le personnel du Sydeme et le personnel de la régie de distribution de sacs multiflux (composée des ambassadeurs du tri et des logisticiens du dispositif multiflux).

Moyens financiers

80 000 € pour l'acquisition de 5 000 caissettes et 300 caisses palettes.

Moyens techniques

Les nouveaux contenants : caissettes et caisses palettes, intégration d'une logistique de retour des contenants en usine.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action s’inscrit dans la démarche globale du dispositif multiflux mis en place sur le territoire du Sydeme.

Elle peut intéresser les collectivités qui distribuent des sacs, en régie ou via un prestataire.

Difficultés rencontrées

Cette initiative est à la fois pratique, économique et respectueuse de l’environnement. En effet, elle nous permet d’optimiser toute la logistique du dispositif pour la tenue des permanences ce distribution de sacs mais également le dépôt de sacs en mairies et dans les intercommunalités adhérentes.

Recommandations éventuelles

- S’assurer que les contenants réutilisables soient bien adaptés à la taille des rouleaux de sacs,
- Fixer un nombre de contenants réutilisables mis à disposition par tranche de population (nombre d’habitants),
- Déterminer au préalable un montant de remboursement pour toute perte ou dégradation de ces contenants réutilisables par les structures,
- Prévoir d’adapter le formulaire de demande de matériel aux nouveaux contenants réutilisables.

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julien RUARO
julien.ruaro@ademe.fr
Direction régionale Grand Est